Bourg



LA LUMIÈRE

RÉVÉLATION DU NOUVEAU SPIRITUALISME

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR LUCIE GRANGE



On doit étudier pour connaitre, connaitre pour comprendre, comprendre pour juger. NARADA.

Les Esprits et les Hommes sont unis dans la Solidarité, pour le Progrès, par l'Amour.
Jean DARCY.

La Victoire est nôtre en Dieu par Sa Sainte Lumière sur les hommes.
JEANNE D'ARC.

ONZIÈME ANNÉE

N° 137 — 27 Mars 1892



1137

Prix de l'abonnement d'un an : France.................... **6** fr.
— — Etranger.................... **7** fr.

Service gratuit à tout établissement humanitaire, aux sociétés militantes propagatrices de notre œuvre, aux corporations mutuelles, aux bibliothèques populaires et aux institutions philantropiques qui en font la demande.

PARIS-AUTEUIL

97, boulevard Montmorency, 97,





BUT ET CONDITIONS DE LA LUMIÈRE

La LUMIÈRE paraît le 27 de chaque mois, jour de la Communion d'amour universel.

Notre Revue traite les grandes questions à l'ordre du jour touchant les destinées humaines :

Psychologie spéculative et expérimentale, Nouveau Spiritualisme, Physiologie et thérapeutique fluidique, formant d'ensemble une Philosophie rationnelle des sciences pour concevoir la vraie portée des faits et les faire servir au bonheur humain.

La LUMIÈRE est distribuée gratuitement et entretenue au moyen d'une souscription permanente. Pour éviter tout abus et exploitation, les numéros gratuits ne sont jamais distribués aux mêmes personnes.

Un service régulier de la LUMIÈRE est fait en faveur des souscripteurs qui auront pris un abonnement. Des abonnements réduits existent pour les personnes peu fortunées, *recommandées*.

Prix d'abonnement

Pour la France..	un an	6 fr.
Pays de l'Union postale................................	—	7 fr.

Une prime d'anciens numéros est offerte avec tout abonnement de 6 fr. 50 centimes.

Ayant reconnu que le service régulier au prix de faveur aussi bien qu'au prix fort restait stérile pour l'extension des vérités à répandre, nous avons résolu de nous attacher plus spécialement à recruter un nombre de cœurs dévoués, participants à notre œuvre et disposés à nous seconder par tous les moyens en leur pouvoir pour agrandir notre champ d'action. C'est pourquoi nous tenons à faire de notre œuvre, une œuvre gratuite pour le public, avant tout. Nous serons reconnaissants à tous ceux qui nous feront part, théoriquement ou pratiquement, d'une idée pour améliorer notre système de propagande.

La LUMIÈRE semée à profusion dans le public, produirait sans nul doute le résultat que tous les amis de la vraie science et du bien moral de l'humanité désirent.

Nous ne pouvons pas espérer qu'un incrédule s'abonne à nos pubications de sciences psychiques. Il nous faut donc aller à lui avec zèle et sollicitude puisqu'il ne saurait jamais venir à nous de lui-même. C'est notre devoir absolu et rigoureux de mettre au service de celui qui en a besoin l'or matériel ou l'or intellectuel avec l'or de nos cœurs. Ce devoir est une voie de bonheur pour chacun.

La fraternité solidaire doit cesser d'être un vain mot. Nous ne devons plus rester endormis dans une insouciance et une inactivité stériles qui nous enferment dans un cercle étroit et nous isolent des amis de la terre et de tous les mondes.

Les travailleurs de la LUMIÈRE

Nos collaborateurs, l'administration et la direction ne sont pas payés. Il n'y a de rétribution que pour les aides subalternes, garçon de bureau, porteurs et employés auxiliaires, selon les besoins. Il faut quatre ou cinq cents francs par mois pour faire une propagande gratuite efficace dans un rayon restreint c'est-à-dire qu'il faudrait une très forte somme pour rendre notre propagande universelle. Aussi, pour l'instant, bornerons-nous cette propagande à la France et aux pays où l'on parle le français. Nous agirons conformément à nos ressources, espérant tout de l'avenir.

Les amis de la LUMIÈRE sont priés de nous envoyer des listes d'adresses en quantité. Ils sont également priés de nous écrire sans retard pour nous faire connaître le nombre de numéros de propagande qu'ils désirent.

Adresser toute la correspondance et les mandats au nom de Madame Lucie GRANGE, boulevard Montmorency, 97, ancien 75, Paris-Auteuil.

(Joindre un timbre-poste aux lettres si l'on veut une réponse)

SOUSCRIPTION PERMANENTE POUR L'ŒUVRE DE LA « LUMIÈRE »

Bienfaisance. – Propagande. – Petites publications

LISTE DU MOIS DE FÉVRIER 1892.

M. Clavel	25 »
M. H. Doumont	15 »
Me Pozzi Turin	19 »
Mme Nancy Detrois	2 50
M. J. L.	3 »
Salusta	2 05
M. A. B	5 »
Total	71 55

Le prix des abonnements n'est pas compris dans cette liste.

Le service gratuit n'est pas fait aux mêmes personnes, chaque mois.

Celui qui veut recevoir régulièrement paie un abonnement. (Voir annonces.)

LE COURRIER

Prière instante de renouveler les abonnements de janvier 1892 au plus tôt.

BIJOUX insignes de la « LUMIÈRE »

N° 1. — Le CŒUR étant notre symbole choisi, nous en avons adopté un modèle en très beau simili-diamant et doré. Monté en broche, placé sur du velours noir, c'est un bijou de toilette ; il est particulièrement *porte bonheur*, pour se servir d'une qualification à la mode ; et, par ses qualités fascinatrices en vue du bien, il a toutes les vertus que les hypnotiseurs négateurs du fluide ont nommées « hypnotisantes ».

Prix du n° 1....... **6** francs

N° 2. — Le TRIANGLE *renfermant un* CŒUR et conforme au modèle placé en tête de ce livre est le Signe des Temps nouveaux par excellence pour tous nos amis, hommes femmes et enfants de toutes les parties du monde, Il représente la Communion d'Amour Universel dans le Nouveau Spiritualisme. C'est le Signe de Rénovation réalisant nos grandes espérances. Le Cœur divinisé dans le Triangle, sauve de tout mal et malheur et conduit à tous les triomphes. Dans les voies de lumière et d'amour, il n'y a jamais de vaincus, si la Force par la Foi en Dieu, nous y élève toujours plus haut.

Par le temps de persécutions occultes où nous sommes et pour combattre les effets des opérations du magnétisme du mal, des signes de violence et de corruption de la mauvaise magie, nous devons opposer le magnétisme du bien par le Signe de *Justice*, d'*Amour* et de *Paix*.

Ce modèle, adopté pour l'usage général, est en nickel, à anneau avec ruban moiré vert mousse. Prix du n° 2, par unité : **5** fr. — **25** fr. pour 6 du même modèle. — **40** fr. pour 10. — **45** fr. pour 12. — **50** fr. pour 15.

1 fr. pour le ruban à prendre facultativement.

Ces bijoux sont expédiés aux risques et périls du demandeur et à ses frais. Voie du chemin de fer. Désigner exactement la gare qui doit desservir.

PUBLICATIONS

EN VENTE A LA « LUMIÈRE »

Collection de la « Lumière », cinq volumes brochés .... **50 fr. »**

Volumes dépareillés, c'est-à-dire en plus de la collection...... le volume **5 fr. 50**

Numéros épars, choisis, pour la propagande. Un paquet postal.......... **1 fr. 25**

La lutte *chez les hommes et chez les Esprits. — Qu'est-ce que la paix ? — Du moyen de la conserver.* (Conférence par Lucie Grange)........... **» fr. 30**

Prophètes et Prophéties, par Hab, in-18. Très rare et très recherché. **5 fr. »**
Edition de Hollande, reliure de luxe. **25 fr. »**

3e *édition de* 5.000 *exemplaires :*

Petit Livre instructif et consolateur

MANUEL DE SPIRITISME

Par LUCIE GRANGE

Destiné à la propagande, il est vendu aux conditions suivantes qui annulent les anciennes :

Un exemplaire	» **25**
12 exemplaires	**2** »
25 exemplaires	**4** »
50 exemplaires	**7** »
100 exemplaires	**12** »

Joindre 5 cent. de port pour chacune des brochures.

Il n'est pas fait de remises sur la vente ; c'est en achetant en nombre que les marchands peuvent trouver leur bénéfice au détail.

TABLE DES MATIÈRES

I. Les Voix spirites dans le monde profane. Considérations. — II. La Prière du croyant pour l'incrédule. — III. Les Voix spirites dans les cœurs souffrants ; Conseils ; Invocation à un ange gardien; Invocation (à un guide). — IV. La prière du solitaire en deuil. — V. D'un monde à l'autre; Aperçu de la médiumité et des lois spirituelles. — VI. Contemplation et vœux d'une âme incarnée. — VII. Comment sait-on que l'on est médium? Les conditions. — VIII. Les Facultés diverses. — IX. La Voyance au verre d'eau. — X. L'Ecriture médiumique. — XI. La Table parlante; Formule questionnaire ; Enseignement sur la Table parlante; Epellation abréviative. — XII. Conseils aux expérimentateurs. — XIII. Conclusion. — XIV. Communications d'Esprits ; Qu'est ce que Dieu ? Les Esprits de lumière aux âmes délaissées ; Le vrai salut d'un mort. — XV. De l'Oraison Dominicale. — XVI. Un Credo spirite. — XVII. Invocation.

LA

COMMUNION UNIVERSELLE DES AMES DANS L'AMOUR DIVIN

Grande séance mensuelle du vingt-sept

PAR HAB.

In-8° pot de 167 p., avec vignettes et couverture de luxe. Prix : **2** fr., plus **15** cent. de port. — Envoyer **40** cent., si l'on veut que les livres soient recommandés à la poste.

TABLE DES MATIÈRES. – I. Fondation de la séance

universelle du vingt-sept. — II. Considérations générales sur la Communion universelle des âmes dans l'amour divin. Conditions et effets de la pratique du vingt-sept. — III. — Quelle est notre religion? — IV. Triomphe de la Loi d'amour. Nos solidarités en Elle et nos vrais droits. — V. Les sauveurs du monde. — VI. Le cœur glorieux, signal de la nouvelle ère, signe de rénovation et insigne de la Communion d'amour. — VII. Le secret révélé de la Prière. Action de la parole vivante de Dieu. — VIII. A la gloire des Mères! — APPENDICE : Prières. Résolutions méditatives au nom du GRAND COMMANDEMENT « Aimez-vous ». — Quelques communications et un tableau des heures correspondantes entre les différents pays.

L'Unité de la Vie passée, présente et future

OU

L'Immortalité individuelle et collective

Par P.-F. COURTÉPÉE

PRIX : 1 fr. 50. Plus 15 cent. d'affranchissement

Voici un petit livre qui comble une vraie lacune en venant apporter la connaissance raisonnée de la cause et du but des souffrances terrestres, par la logique de la réincarnation. Personne encore n'avait développé cette vérité fondamentale de la doctrine spirite comme M. P. F. Courtépée vent de le faire. Son ouvrage est le complément indispensable des études morales et doctrinales. Personne ne peut se passer de savoir pourquoi il est au monde, pourquoi il souffre, pourquoi il y a l'inégalité des dons et des biens parmi nous.

C'est en réfléchissant sérieusement à ce qui est, que l'on peut comprendre ce qui a été et ce qui sera ; que l'on peut réaliser en soi le bonheur tant désiré, ce bonheur qui, par la courte vue des idées acquises, nous fuit tous les jours pour se perdre dans un néant inexplicable.

Oh ! non, le vrai bonheur ne se perd pas quand on a sû le trouver ; il s'agit seulement de bien savoir à quoi il faut donner ce beau nom ; surtout il faut bien apprendre par quels moyens on rend durables et productives les richesses de Dieu en nous.

Après avoir exposé la raison de la pluralité des existences, l'auteur enseigne par quelles lois morales on se prépare de bons et beaux jours. En faut-il davantage pour désirer lire un livre ? Ce livre est donc, non seulement à lire, mais à méditer, à faire lire, à répandre dans le monde social si tourmenté de notre temps.

TABLE DES MATIÈRES

L'INSPIRATION PROFONDE ACTIVE

INCONNUE EN PHYSIOLOGIE

Par SOFIA marquise A. CICCOLINI

(Avec figures dans le texte)

Il ne s'agit point ici de l'inspiration spirituelle, mais de la manière de respirer pour s'éviter toutes les maladies, triompher de l'anémie, de la débilité et vivre longtemps.

L'air peut nous donner la mort ou la vie, tout dépend de la manière de l'absorber, et les preuves en sont données scientifiquement. De grands médecins ont reconnu l'importance et l'utilité de l'ouvrage en question.

Désirant propager la connaissance de son livre, la marquise Ciccolini en abandonne le produit au profit d'œuvres humanitaires. Le dépôt principal est à la *Lumière*.

Prix : un franc au lieu de 2 francs. Plus 20 cent. d'affr.

L'éditeur Masson n'est plus dépositaire de l'*Inspiration profonde*.

Prière à nos confrères de publier cette annonce bibliographique, et à tous nos abonnés d'en répandre la connaissance.

Bourg, typ. et lith. E. Bertea.

LA LUMIÈRE



N° 137 — 27 Mars 1892. — SOMMAIRE :

LE PROCHAIN CONGRÈS

Un esprit éminemment droit et généreux, M. Bouvéry, a voulu s'imposer la tâche de rattacher entre elles les différentes écoles du spiritualisme moderne. Il demande, à cet effet, qu'un congrès soit prochainement convoqué, où, les distinctions des partis étant mises à part, l'on y accorderait le droit d'entrée à toute opinion qui, sous une forme ou sous une autre, admet la croyance à l'immortalité de l'âme.

Il espère ainsi que les opinions se faisant mieux connaître, les hommes se rapprocheront insensiblement les uns des autres par les sentiments d'une mutuelle sympathie.

Cette idée me semble aussi enthousiaste que téméraire : c'est trop présumer de certains esprits que de les croire capables de si belles concessions, sans compter que beaucoup d'opinions ne sont accessibles qu'à des intelligences privilégiées.

M. Bouvéry verrait avec plaisir des évêques et même des sârs venir prendre place au milieu de ce congrès. La mître et le long chapeau pointu s'y montreraient à l'envie. Mais, oublie-t-il donc que le spiritisme est le coup le plus mortel que la raison ait jamais porté et à l'ignorance des préjugés et à la tyrannie sacerdotale ? Ne comprenez-vous pas que, quelle que soit l'institution qui voudra nous tendre la main, aucune ne peut le faire au nom du sentiment fraternel de l'amitié, mais seulement avec la généreuse franchise d'une loyale vaincue : l'Eglise n'a pas discuté avec les oracles dont elle incendiait autrefois les temples, elle ne discutera pas plus aujourd'hui avec ceux qui lui ferment la bouche par l'argument irréfutable du fait. Quant à fusionner avec les occultistes, je ne vois pas bien quel avantage nous pourrions en retirer. Leurs écrits feront-ils jamais faire un pas de plus au spiritualisme moderne ? Non, puisque, pour se soutenir, celui-ci se réclame de sa propre force et ne veut d'autre témoignage de sa réalité que sa réalité elle-même.

La loi du spiritualisme est celle-ci : élan de la matière vers l'idée ; élan de l'idée vers Dieu. Et cette loi se fera jour à travers les siècles sans qu'il soit besoin du secours de ceux qui voudraient sans cesse faire recommencer à l'esprit humain le cycle de ses essais.

Qui sait encore si nous rapprocher des occultistes, ce ne serait pas de notre part un manque de dignité : l'histoire nous donna-t-elle jamais le spectacle d'une société fraternisant avec des adversaires qui l'avaient insultée? Avons-nous oublié qu'un occultiste définissait dernièrement le spiritisme : la mise en œuvre, pour le mal, des forces occultes de la nature.

Je sais que le bruit se répand de plus en plus dans le public, que la véritable science se trouve de leur côté. Ce n'est cependant là qu'une grossière erreur.

Savoir, c'est connaître par les causes, et je ne saurais vraiment admettre qu'une science puisse se résumer dans une formule cabalistique ou dans la citation d'un nom que n'a jamais ignoré le penseur éloigné de la crainte des censures de l'inquisition romaine.

La véritable science, vous la trouverez chez le chercheur impartial dont les efforts s'appliquent à découvrir, pour le progrès de l'humanité, les lois si mystérieuses de la nature. Et cela est si vrai que, pour étendre ses investigations, le savant ne s'adresse pas aux formules des occultistes, mais toujours à la simplicité de nos médiums.

En résumé, l'intention de M. Bouvéry est évidemment très louable, mais je doute également que si, par hasard, elle trouvait un certain crédit auprès de quelques esprits, la cause spirite en retirât de bien grands avantages.

ZRYLEUS.

NOUVELLES ET FAITS

The Light of Paris. — Le microphone sur le cœur d'une morte. — Casuistique israëlite. — La grande tache du soleil. — « Jeanne d'Arc en Angleterre ». — Le sort des médiums. — Maison hantée. — Séances à Odessa. — Eusapfa Paladino. — Les mages. — Les aménités de la « Paix ». — Annie Abbott la femme étrange.

THE LIGHT OF PARIS. — Le « Voile d'Isis » du 16 mars annonce que, sous ce titre anglais qui signifie en français *La Lumière de Paris,* va paraître un nouveau journal sous le patronage de Mme Adam, dirigé par Mlle A. de Wolska, ayant pour secrétaire de la rédaction M. Papus et comme administrateur M. Chamuel, 29, rue de Trévise. Publishing Co, c'est-à-dire, siège de la société de la publication, à la librairie du dit administrateur.

« La Lumière » de Paris siégeant boulevard Montmorency, prie « La Lumière de Paris » siégeant rue de Trévise, de bien vouloir changer son titre. « La Lumière » de Paris boulevard Montmorency va aussi bien en Angleterre qu'ailleurs, elle est répandue partout ; l'identité de ces deux titres ne peut donc être qu'une source de confusion et de malentendus dans les annonces et citations de la presse étrangère.

L'administration et la rédaction du boulevard Montmorency veulent bien croire que celles de la rue de Trévise consentiront à observer cette convenance littéraire des plus élémentaires pour les gens consciencieux. Le contraire motiverait des poursuites.

Le microphone sur le cœur d'une morte. — Une dame de Saint-Pétersbourg étant dernièrement tombée en léthargie, fut déclarée morte au bout de trois jours de cet état. On allait l'enterrer, lorsqu'un autre médecin, ami de la famille, eut l'inspiration d'appliquer un microphone sur le cœur de la prétendue morte. L'appareil démontra que celle-ci respirait encore. Cette personne fut ainsi sauvée, car, réveillée bientôt, elle ne tarda pas d'entrer en voie de guérison.

Casuistique israëlite. — On a raconté que, tout récemment, M. William Crookes avait été appelé à rendre un arrêt bien singulier. Quelques israëlites l'ayant consulté pour savoir si la lumière électrique, non inventée du temps de Moïse, devait leur être interdite aussi bien que tout autre feu qu'ils ne doivent pas allumer le samedi, telle fut la réponse du savant professeur anglais :

« La lampe à incandescence échappe à la loi divine parce qu'elle éclaire sans flamme et sans se consumer..... Quant aux lampes à arc voltaïque, elles demeurent interdites, le charbon brûlant et se détruisant par un transport continu de particules enflammées et nécessitant un régulateur qui rapproche incessamment les points de contact usés..... »

La grande tache du soleil, qui a disparu le 17 du mois dernier, est revenue le jour où on l'attendait, dit le *Petit Journal*, mais bien atténuée et très fragmentée.

Elle n'est point encore arrivée au milieu du disque. Ce n'est donc pas à son intervention qu'il est raisonnable d'attribuer l'aurore dont il avait été parlé.

Ce météore remarquable semble n'avoir été amené que par des décharges électriques échangées entre la terre et des bolides qui passaient dans son voisinage.

C'est ce qui expliquerait que, cette fois-ci, l'illumination de l'horizon boréal n'a pas été suivie, comme celle du 13 du mois dernier, par de violentes tempêtes.

Ce déchainement ne se remarque, paraît-il, que lorsque les aurores polaires de la terre sont produites par les troubles qui agitent l'atmosphère solaire, ce que l'on reconnaît à la présence de grosses taches traversant le disque du soleil.

Une comète vient de faire son apparition. Elle est visible vers trois heures du matin.

« Jeanne d'Arc en Angleterre ». — Le vaincu et le bourreau s'agenouillant devant la sainte héroïne française et reconnaissant, dans la sorcière jadis vouée aux flammes et puis au mépris héréditaire de la nation, la divine inspirée, l'ange du patriotisme, voilà ce que M. Félix Rabbe nous a montré dans un livre qu'il vient de faire paraître chez Savine (1). L'Angleterre, par la voix de ses poètes, de ses historiens, de ses romanciers, proclamant, plus hautement que nous encore, la sublimité, la divinité de la mission de Jeanne ! Quelle signe des temps !!!

Le sort des médiums. — Que peut bien penser celui que l'on nomme le maître Allan Kardec, du haut de son poste d'observation spiritualiste théorique et pratique, quand il est imprimé dans sa revue de telles vérités et réflexions ?

« Les médiums professionnels, payés, sont nécessaires à la propagande active, nous ne leur demandons que l'honnêteté. Leur œuvre, après tout, est une œuvre de dévouement. Ils ne trouvent pas la fortune à ce métier, qui abrège leurs jours. La plupart des *trance médium* meurent de paralysie. Beaucoup ayant perdu le « don », épuisés par la perte prolongée du fluide nerveux, s'éteignent dans la misère ou ne vivent que par la charité de leurs corréligionnaires ».

Allan Kardec avait oublié de penser tout cela, mais il doit bien, enfin, voir, avec le temps, que les facultés existent souvent au prix de la vie. Il a fait bon marché des médiums doués gratuitement par Dieu, exigeant qu'ils soient aussi généreux que Dieu même.

Allan Kardec n'avait-il pas aussi reçu *gratuitement* l'esprit d'analyse et de méthode ? Cependant, s'il n'eut pas trouvé sur sa route un cœur généreux qui lui fit don de quelques milliers de francs, sa revue et ses livres seraient restés à l'état de désir et de projet dans son cerveau où Dieu avait placé des dons.

Les médiums ne trouvent rien ; on ne trouve pas de médiums, c'est logique. Il est plus sage, après tout, puisqu'il faut travailler pour vivre, personne n'ayant pensé à vous, de s'attacher à se préserver de la paralysie ou des fatigues qui neutraliseraient le courage dans le devoir journalier. La santé est aussi un *don gratuit* de Dieu, et sûrement Dieu veut que l'on ne profane pas ses dons en faveur des ingrats.

Il n'y a pas longtemps, on lisait dans une feuille spirite, qu'on avait porté en terre, au milieu des sympathies fraternelles, une sœur spirite, un bon cœur et un puissant médium. « Notre bonne sœur est morte de dénûment, de froid et de faim ! » Voilà ce que l'on entendait sur cette fosse béante et sinistre, et le journal terminait son récit en disant : « Nous avons fait une collecte pour pouvoir l'ensevelir décemment et la faire enterrer. » Enfin, on a fait une collecte !!! C'était un peu tard, malheureusement.

Pour conclure, quoiqu'ici je n'aie point la prétention d'écrire un article en faveur d'une opinion ou d'une autre, mais que je consigne simplement le fait brutal, je me permettrai de dire : Le médium que l'on met dans le cas d'être obligé de mendier ou de mourir, est la condamnation vivante des principes égoïstes et cupides. C'est le spectre dressé devant les mauvais riches et les faux frères, pour l'accomplissement de la justice de Dieu. Quel que soit le jour, quelle que soit l'heure, la faute aura sa peine.

Maison hantée. — Le *Rebus* de Saint-Pétersbourg signale des phénomènes tapageurs dans une maison de Rostow. Il y en a partout.

Séances à Odessa. — La *Revue Spirite* donne le compte-rendu de séances ayant lieu chez M. Bourkser, rue Ribas, à Odessa : Faits physiques puissants, phénomènes musicaux, lumières électriques, matérialisations.

Eusapia Paladino, dont nous avons raconté les phénomènes de lévitation et matérialisation en 1890, ainsi que tout récemment, viendra bientôt à Paris, quand la température le permettra ; elle y séjournera un mois. Les docteurs, les membres de la presse et quelques spirites privilégiés pourront la voir. Elle est également attendue à Berlin, en Belgique, à Turin, et finira, la pauvre enfant, par se tuer, pour ne convaincre que fort peu de monde. Les médiums sont des sacrifiés.

(1) In-12, 376 p. ; 3 fr. 50.

Les Mages *magiquant*, comme les ennivrés titubent, sont en guerre ouverte avec les spirites. L'un d'eux, qui est en train de se gonfler comme la grenouille de la fable, ayant déclaré que ce qui se faisait de mieux se faisait par « votre serviteur » (lisez Papus), extermine à droite et à gauche tout ce qui gêne sa route et ses gestes de pontife. On sait bien qu'au fond, ce n'est pas sérieux ; en attendant, le rôle est bien joué.

L'omnipotent Papus en veut à mort à Melchisédech, il l'a choisi pour tête de Turc entre des milliers d'Esprits de la *Lumière*. Pourquoi ? On ne peut le dire. Sans doute, parce qu'il est trop grand et trop bon pour se venger, et aussi parce que Melchisédech a le mauvais goût de se manifester par une femme qui porte un grand préjudice à la cause de la vérité.

De la Vérité Papusienne, c'est possible, car celle-ci n'est, après tout, qu'un comble de conte.

« Il faut que vous sachiez, pour votre gouverne, écrit Papus, que *Melchissédech* se manifeste au public sous le nom de Hab. »

Voilà un *bien renseigné* !...

Il dit ailleurs :

« Il est désolant que certaines revues viennent gâter les recherches des spirites sérieux par des divagations comme celles de la *Lumière*. »

Grrand Mage, je te fais ma révérence pour avoir uni vingt fois dans tes railleries une pauvre femme toute simple et un Esprit bien plus grand que toi. Tous ici nous voulons te voir à l'heure et à l'œuvre ! Melchissédech, Hab et mille autres, nous ne t'en voulons pas plus, en attendant, que l'on n'en pourrait vouloir à un épouvantail à moineaux, qu'un coup de vent peut renverser.

Les aménités de « la Paix ». — Le samedi 27 février, ce journal publiait un article pour jeter tous les spirites et les médiums à la mer, et annoncer que les savants docteurs allaient mettre la Vérité en bocal afin de la faire luire quand et comme il leur plairait. La Vérité allait venir à Paris en compagnie d'Eusapia Paladino, médium célèbre, pour s'offrir, avec une parfaite abnégation, aux scalpels entendus. Elle fuirait les lieux où on la voudrait édifier, pour s'attacher à ceux où on la réduira à sa plus simple expression. Eusapia serait nommée d'un autre nom que médium; car, de médiums, il n'en faut plus.

Annie Abbott, la femme étrange. — Le *Daily Telegraph* a fait un beau récit des phénomènes surprenants de cette créature, surnommée *le petit aimant*. Je prends ici quelques extraits dans les *Annales des sciences psychiques*.

A Londres : « La scène était absolument nue, débarrassée de tout appareil quelconque ; une longue file de sièges et quelques drapeaux américains, et c'est tout. Le mari du sujet se présenta d'abord et expliqua en quelques mots que le pouvoir étrange de sa femme avait été remarqué alors qu'elle n'avait que 4 ans et que ni lui, ni elle n'en avaient trouvé d'explication satisfaisante. Un certain nombre d'assistants, parmi lesquels plusieurs médecins, furent invités à prendre place sur la scène pour contrôler la bonne foi des expériences, après quoi « le petit aimant » fit son entrée. Elle offre le type américain, gentille et petite, et ne présente rien de particulier, peut-être une paire d'yeux noirs au regard perçant. Sa température fut prise et trouvée de 91° seulement (34°,4 C.), tandis que son pouls, qui battait faiblement, ne donnait que 84 pulsations à la minute.

Les expériences commencèrent immédiatement. L'un des assistants placés sur la scène, d'aspect vigoureux, fut invité à se lever et à tenir solidement une chaise contre sa poitrine. Par simple attouchement des doigts, Annie Abbott secoua violemment de droite et de gauche l'homme et la chaise, sans que, malgré ses efforts, l'expérimentateur pût résister à l'action des doigts de cette femme frêle et toute souriante. D'autres assistants essayèrent à leur tour, toujours avec le même résultat.

Le « petit aimant » prit ensuite la chaise entre les paumes des mains ouvertes et invita les assistants à appuyer pour ramener la chaise à terre. Ils essayèrent en vain. Les efforts d'hommes vigoureux restèrent impuissants vis-à-vis de la force extraordinaire qui permit à Annie Abbott de résister sans effort apparent.

Comme troisième expérience, Annie Abbott, prenant une queue de billard, se mit sur un pied et un assistant, saisissant la queue, tenta de lui faire perdre l'équilibre. Un second vint à son secours, puis trois, puis quatre, finalement sept hommes tirèrent de toutes leurs forces sans pouvoir faire perdre sa position à Annie Abbott, sans même parvenir à lui faire poser le second pied sur le plancher. Ceci était tellement étrange que, malgré la bonne foi évidente des assistants placés sur la scène, il y eut des réclamations dans la salle. « Laissez essayer quelqu'un de la salle, » cria un incrédule. Aussitôt dit, aussitôt fait ; avec la plus parfaite courtoisie, le mécontent fut invité à venir sur la scène essayer lui-même. Il arriva plein de confiance, mais ne fût pas plus heureux et se hâta de disparaître pour échapper aux applaudissements ironiques qui accueillirent sa défaite.

Les expériences se succédèrent alors plus étonnantes les unes que les autres. Un monsieur de haute stature, assis sur une chaise, fut soulevé de plusieurs pouces au-dessus du plancher par simple application, de la part d'Annie Abbott, de la paume des mains sur le côté de la chaise. Deux, trois, puis

quatre assistants ayant réussi à se grouper sur la même chaise, furent renversés par les doigts magiques. Le plus curieux, c'est que les assistants placés sur la scène, invités à interposer leurs mains entre celles d'Annie Abbott et la chaise, déclarèrent que la pression exercée était aussi légère que possible.

Mais jusque-là les expériences avaient eu un caractère actif plus ou moins prononcé ; l'expérience suivante est, de toutes, la plus extraordinaire, précisément parce qu'elle est entièrement passive. Les mains d'Annie Abbott ayant été couvertes chacune d'un mouchoir de soie, un assistant vigoureux, la prenant par les bras au-dessous des coudes, la souleva sans difficulté aucune. On enleva les mouchoirs et le même assistant fut invité à renouveler l'expérience, sans interposition d'aucune substance entre ses mains et les bras nus du sujet. Il ne put y parvenir. D'autres personnes lui vinrent en aide et finalement six hommes, trois sur chaque bras, essayèrent en vain de soulever le « petit aimant ». Ils ne furent pas plus heureux après qu'elle eut monté sur une chaise, de manière à permettre aux assistants de la tenir fermement par les bras avant qu'on enlève la chaise. En un mot, directement ou indirectement, Annie Abbott se montre capable d'échapper aux lois de la pesanteur d'une façon qui certainement n'avait jamais été enregistrée jusqu'ici.

Cette expérience convainquit le public, qui accepta avec admiration les expériences suivantes : transmission à un enfant par les mains de la puissance qui la maintenait sur le sol ; queue de billard tenue en l'air entre les paumes des mains ouvertes sans que les efforts réunis de quatre assistants puissent réussir à ramener la queue vers le bas ; soulèvement sans effort de la même queue maintenue par l'effort d'une douzaine de mains ; un homme aux larges épaules empêché de se balancer sur sa chaise par simple attouchement des doigts. Il convient de rappeler que toutes ces expériences ont été faites sans aucune des pratiques préparatoires du mesmérisme ou de l'hypnotisme. A tous ceux qui l'approchèrent, Annie Abbott parut en pleine possession de ses facultés mentales ou musculaires. »

M. Charles Richet, se ralliant à l'opinion préconçue de M. Olivier Lodge, le savant physicien, déclare qu'il peut bien n'y avoir là autre chose qu'une grande force et une extraordinaire adresse musculaire.

Pour une grande force, oh ! oui, assurément, il y a une grande force ; mais elle ne se trouve guère comprise par M. Richet.

Ce n'est pas nous qui nous en étonnons.

Victor FLAMEN.

COMMUNICATIONS DU 27 FÉVRIER 1892

Des visions très diverses occupent une grande partie de la séance. Quel que soit leur intérêt, nous ne les publierons pas. Nous allons nous attacher au développement de la principale.

Jeanne Darc se montre, vêtue en guerrière, avec la cuirasse et tenant en chaque main un drapeau : dans la main droite le drapeau tricolore français, dans la main gauche le drapeau azur de la *Lumière*.

Paroles entendues : « Le drapeau de la Lumière de Dieu par lequel s'élèvera la Vérité. »

Jeanne reste immobile assez longtemps dans cette pose, tenant toujours les deux drapeaux dont la hampe repose à terre. Particularité : Les bras de Jeanne sont éloignés de son corps comme si les deux drapeaux ne devaient point fraterniser ensemble. Pourquoi en est-il ainsi ? L'explication en est donnée dans le petit discours qu'elle va prononcer par la bouche de son médium.

Elle se défait des drapeaux, s'avance, nous regarde tous et nous couvre de son épée. Ensuite elle s'agenouille et fait une prière fervente. Sa tête est à ce moment environnée de têtes d'anges.

Puis elle prend possession du médium pour parler.

Paroles de Jeanne Darc

« Tous les efforts des vaillants soldats de Dieu ne sont pas de trop pour conjurer les maux qui planent sur l'humanité. Ces maux partiels sont nécessaires au nom de la justice de Dieu qui règle les destinées du monde.

Les hommes sont méchants et vindicatifs.

Ce sont les hommes qui font le malheur du monde, sur cette terre, que Dieu a cependant comblée de ses biens.

Il faut que l'homme arrive à être bon. Tant qu'il ne connaîtra pas la bonté et qu'il ne l'exercera pas jusqu'au sacrifice dévoué, rien ne s'établira de solide. La vérité veut des œuvres d'amour du centre des groupes humains en harmonie d'aspirations saintes.

Mon Dieu, comme on t'outrage ! Père de toute bonté, combien tes enfants sont ingrats !

Mes chers amis, les destinées de la terre sont belles malgré tout. Placez-vous sous l'étendard protecteur apporté par les anges de Dieu. La France sera heureuse lorsque les deux drapeaux que j'ai tenus de chaque main pourront être tenus unis ensemble.

Mais les Français rejettent à gauche l'étendard qui figure le bonheur pour eux et, s'ils font ainsi, le drapeau de la France se couvrira d'un crêpe de deuil.

Une chose qui réjouit nos âmes, en nous donnant

la perception des évènements futurs, c'est que, dans l'armée de réserve de Dieu, se trouvent des forces superbes et véhémentes pour le bien. Les plus grandes forces ne se sont pas encore déclarées. Voici d'où elles viennent, ces grandes forces ; regardez. »

L'Esprit fait une démonstration par le geste. Il touche, du moins le médium touche de l'index un point sur le milieu de son front.

« C'est là qu'est la force suprême qui fera surgir tout ce que l'on peut espérer de plus beau. L'âme qui réside ici peut voir dans les hauteurs célestes et en rapporter la force des forces.

Combien y en a-t-il dans l'humanité qui aient exercé leur âme à voir les beautés supérieures et à en étudier les manifestations ? Fort peu. Ceux-là, ce ne sont pas ceux que l'on nomme communément des savants, ce sont les éclairés de la science de Dieu qui restent encore dans l'observation et la méditation silencieuses.

La Vérité en veut des savants, elle en a besoin, mais elle choisit les siens avant tout. Chacun n'obtient que ce qu'il mérite. Il n'y aura de vrais satisfaits parmi les savants, que ceux qui auront su travailler. »

Ici Jeanne Darc renouvelle sa démonstration en touchant le milieu du front, de l'index et en conseillant à tous de toucher ce point de leur personne pour être développés dans le sens des nouveaux phénomènes attendus.

« Lorsque, dans un jour prochain, les forces sortiront visibles comme un soleil radieux d'un cerveau humain, les savants inférieurs seront bien confondus. Qu'ils viennent diriger ce phénomène du Père céleste, eux, les enfants infimes de la famille humaine ! Ils ne peuvent pas diriger un coup frappé dans un meuble et ils voudraient diriger un flambeau de Dieu même, surgissant des âmes de son amour. »

Ici une phrase que le secrétaire a abrégée et dont le médium n'a pu retrouver le sens, à la transcription pour la *Lumière*.

« C'est vous, mes amis, enfants de Dieu, qui présenterez l'étendard de la vérité pour son union avec le drapeau de la France. Tant que cette union ne sera pas faite, la France ne sera jamais sauvée.

Je parle aussi pour les autres nations.

Les voix vengeresses, les haines, ont tracé leur courant magnétique sur la carte d'Europe. Si les Français pouvaient se réjouir du malheur de leurs ennemis, ils se réjouiraient des calamités tombant sur la Prusse, car elle sera durement éprouvée. Mais il ne faut pas penser ainsi. Nous devons aimer nos frères de partout et demander à Dieu que le drapeau de la lumière de la vérité unisse tous les peuples.

Fermez les yeux aux mauvaises intentions ».

L'Esprit Jeanne Darc veut parler ici des visions diverses précédant son discours, et elle ajoute :

« Des vengeances et encore des vengeances; des malheurs et encore des malheurs amèneront les cataclysmes annoncés pour la fortune publique et détermineront aussi de nouvelles conversions à l'idée spiritualiste.

Voici le mois de mars, mois de luttes, mois d'agitations où vont commencer des manifestations spiritualistes supérieures. Il ne faut pas espérer de trop belles choses tout de suite ; nous en sommes aux préparatifs. C'est plutôt un mouvement en vue des phénomènes décisifs.

Ne sentez-vous pas tous en vous-mêmes, en vos cœurs, à certains moments, une grande joie, une satisfaction inexplicable ; ce sont vos amis invisibles qui viennent vous parler, vous crier : « Patience, plus que quelques jours et tout se réalisera ! »

Jeanne Darc ayant terminé sa communication, dit encore quelques paroles pour supplier le médium de faire connaître ses communications sans crainte du ridicule et des paroles jalouses et malveillantes.

Papus, qui trouve que « Calino ne trouverait pas mieux, » pourra avoir ainsi l'occasion de ses redites sarcastiques toutes clichées.

Sa bave vipérienne ne salira pas l'œuvre de Dieu et ne nous empêchera point d'obéir.

« Quelquefois nous avons, dans nos communications, a dit Jeanne Darc, un mot que tout le monde ne comprend pas, mais qui va porter droit où nous voulons. Cela rend des services à beaucoup de personnes.

« Il faut bien se persuader de ceci : Notre monde des Esprits est en ce moment entièrement mêlé au vôtre dans un combat suprême qui finira par une belle victoire, une victoire immense ! »

Elle ne sera point magique, brave mage, on vaincra sans toi.

Entre les nombreuses communications de ce jour, nous ne résistons pas, pour obéir à Jeanne, au désir de citer encore quelques paroles d'Adolphe Grange :

« Le 13 mars est l'apogée spiritualiste dans nos régions, d'après nos calculs dont nous ne pouvons pas vous donner une explication. A partir de cette date il y aura des changements dans l'atmosphère et parmi certains médiums. Alors nous commencerons nos nouveaux travaux sur ceux que nous nous sommes choisis. Ces travaux auront une grande importance au point de vue scientifique. Plusieurs *sujets* mis entre les mains des savants, seront changés tellement, que ces messieurs ne comprendront plus rien à leurs recherches. »

L'Esprit n'a pas dit combien il faudrait de temps pour rendre ces changements appréciables. Il nous laisse une espérance ; c'est tout ce dont nous avons le plus besoin pour avoir de la persévérance et du courage.

HAB.

LES ESSÉNIENS DU XIXe SIÈCLE

LE VOYAGE AU MONDE DES CAUSES

(*Extrait du Formulaire des Adultes*)

« Il y a deux états de la substance, deux mo-
« des de vie, deux manières d'être, deux Mondes.
« Chacun de nous alterne dans ces deux
« mondes où il existe et fonctionne tour-à-tour.
« Cette série d'existences est une seule et mê-
« me vie, ces formes transitoires enveloppent
« le même être, *dont la mémoire ne se voile un*
« *instant dans la matière tangible,* que pour
« se retrouver de plus en plus nette, de plus en
« plus lucide dans la matière éthérée où elle re-
« prend possession de son passé en renouant le
« fil de ses souvenirs !.. »

Les grands mystères. p. 392. Eugène Nus.

I

Sœurs et Frères, sachez que la cosmologie,
Qui donne à l'être humain les satisfactions
Qu'il souhaite ardemment... sont des convictions
Qui ne s'imposent point comme une liturgie.
La Joie et le Bonheur ?.. il faut les mériter.
l'Etude et le travail, sont une jouissance,
Et réaliseront la plus haute Espérance
Que l'on poursuit sans s'arrêter.

II

Pour être méritant, l'homme a son libre arbitre,
Il peut répudier un faux enseignement
Basé sur le mensonge, et fuir loyalement
Le temple des faux dieux où souvent trône un pitre.
Le matérialiste est un frère égaré ;
Mais il n'en fait pas moins pour le bonheur des autres
De précieux travaux... Il suivra les apôtres
Dont l'enseignement est prouvé (1).

III

Lorsque tous connaîtront les lois Esséniennes,
NOS GUIDES, NOS MARTYRS ET NOS SAVANTS DOCTEURS
Qui pour tous ont été des régénérateurs,
Nos convertis seront de nouveaux Démosthènes !
Partout ils trouveront des frères, des amis
Qui sauront les aider et même les comprendre.
A l'appel du devoir, comment ne pas se rendre ?
Les fils de DIEU seront unis !!!

IV

La solidarité réunit à la terre
Tous nos Esprits du ciel qui nous ont précédés.
Ce sont nos chers parents qu'on nomme *décédés*,
Lesquels sont *bien vivants* autour de notre sphère.
Vers LE GRAND INCONNU élevez votre cœur
Et soyez confiants en sa haute justice,
Alors que vous ferez le dernier sacrifice ;
Du mal tâchez d'être vainqueur !

V

Nos GUIDES ne sont pas des prêtres mercenaires
Qui dans tous les pays exploitent les humains.
Les biens captés, le dol ne souillent pas leurs mains.
Leur culte est le devoir !... leur vie est exemplaire !
Du crime parvenu, ne sont pas les flatteurs ;
Acceptant du travail, pour tous la loi commune,
Non contents d'appuyer et d'aider l'infortune,
Ils en sont les consolateurs.

VI

Quand l'un de nous, du monde entrevoit la frontière,
NOTRE GUIDE paraît, c'est un ferme soutien
Pour aider au départ et rappeler AU BIEN
Celui dont la dépouille est due au cimetière.
Si ce dernier n'a pas accompli le devoir
De la fraternité dans la famille humaine,
LE GUIDE l'encourage à supporter sa peine...
Il adoucit son désespoir !

---

(1) Malgré les interpolations et les contradictions contenues dans les Evangiles, les *scribes* y ont laissé (sans s'en douter peut-être) *les textes* qui prouvent, *dans la transfiguration* (Mathieu, XVII), *la communication des Fils de la Terre avec les Esprits* ! Moïse et Elie vus par les apôtres en conversation avec JÉSUS sur la montagne en sont une preuve ! Puis vient l'*affirmation* de JÉSUS à son ami le docteur Nicomède, que : « Si un homme ne naît de nouveau, il ne peut entrer dans le royaume de Dieu ! » (Jean III, 3 et 5.)

On ne pouvait mieux justifier la nécessité de la *réincarnation*, en dehors de laquelle tout dans le monde est chaos, arbitraire et iniquité. Or, depuis JÉSUS *et* 1789 *aidant, les connaissances humaines, affranchies de l'Inquisition,* ont fait des progrès, et nous pouvons aujourd'hui, avec les plus grands savants du monde, affirmer : LE SPIRITISME ET LA RÉINCARNATION QUI SERVENT DE BASE A LA JUSTICE DE DIEU ET A L'ESSÉNIANISME !

Le Guide DAIRBIGARME.

VII

En l'absense du Guide *arrive sœur ou frère,*
Tous les Esséniens ont le droit d'exercer
Le culte du Seigneur, de le faire adorer;
De celui qui s'en va.... d'aider à sa prière!
Sœur ou frère reçoit la pensée et l'adieu
Du pauvre voyageur qui part pour l'autre monde,
Consolant les parents dans leur douleur profonde;
Frère ou Sœur sait parler de Dieu (1)!

VIII

Mais si le Pèlerin a, dans son court voyage,
Pour ses contemporains prouvé son Dévoûment,
Enivré d'Espérance à son dernier moment,
Il a de son bonheur déjà reçu le gage!
L'Esprit supérieur qu'il révère entre tous,
Remplit son cœur de joie et le *Guide le prie*
D'accompagner l'absent vers l'auguste patrie,
Des Fils de Dieu *le rendez-vous!*

BIBLIOGRAPHIE

La Communion universelle dans l'Amour divin, *Grande séance mensuelle du vingt-sept*, par Hab. In-8° pot de 167 p. Couverture de luxe. Prix 2 fr. (2), à la *Lumière*, boulevard Montmorency, 97, Paris-Auteuil.

Si jamais un livre fut fait sincèrement pour le bonheur humain, c'est assurément celui-ci.

Il vient prêcher le pur Amour, le grand Amour, tel que Dieu nous en mit la secrète flamme au plus profond de notre être à tous, pour que notre salut final et le triomphe dans Sa Gloire nous soient assurés. Il vient rendre cette flamme sensiblement douce en ceux chez qui elle ne s'était pas encore éveillée ; active chez les atrophiés d'indifférence spiritualiste qui n'avaient pas encore su penser. Il vient dire aux aimants tout le bien qu'ils peuvent faire; aux affligés, toutes les consolations qu'ils peuvent avoir. Il vient manifester une force. Cette force est plus forte que tous les arguments des scientistes, envahisseurs au nom des théories matérialistes ; elle est plus puissante par son action, dans la sphère des solidarités magnétiques, que toutes les manœuvres des expérimentateurs télépatiques, suggestionneurs et autres qualificatifs à la mode. C'est la Lumière qu'il apporte dans les gouffres noirs de la magie satanique ; c'est la Vie qu'il veut répandre dans les régions de la mort. Il vient vaincre la mort et tous les maux qui forment son sinistre cortège.

Ce petit livre est, d'un bout à l'autre, une méditation sur les *forces inconnues*. Pour les âmes préparées à recevoir le nouvel influx vital, il renferme toute une révélation et donne un signal.

Des considérations générales sur la pratique mensuelle du 27 conduisent à l'exposé d'une théorie toute nouvelle des lois magnétiques. *Le secret révélé de la Prière* en est le chapitre le plus important, car il ouvre un horizon spiritualiste scientifique inexploré. Les âmes idéales qui cherchent à unir les satisfactions intelligentes aux tendres et religieuses expansions, trouveront ainsi dans ce petit livre la nourriture substantielle de l'esprit et du cœur tant désirée.

Des formules de prières complètent le tout.

(1) « *La Femme est,* de par la loi du Père céleste, *la Mère et la première institutrice de l'humanité,* » dit notre Guide Raime. — Les Esséniens sont tellement persuadés de la haute valeur de la Femme, qu'ils la mettent au premier rang et ne peuvent comprendre que l'Eglise, qui *lui doit l'établissement de son christianisme, l'ait tant fait conspuer par ses théologiens !*

Nous ignorons si M. le marquis Saint-Yve d'Alveydre est catholique selon l'Eglise, *mais il a absolument exprimé l'opinion Essénienne,* lorsqu'il a dit (*Mission des Juifs*, p. 163): « Le sens divin ne s'ouvre dans l'homme qu'au souffle d'une Mère ou d'une Sœur ou d'une Epouse; sans Femme, pas de famille, pas de temple! A l'aurore de la civilisation, à l'origine de la race, *les Femmes ont été les premières à s'éveiller à la connaissance et à la sensation des Etres invisibles.* Elles furent les premières interprètes de la Divinité, et les hommes les adoraient comme tels! »

C'est pourquoi les Esséniens trouvent que le plus bel ornement de l'autel, c'est la Femme, et toutes, chez eux, reçoivent l'éducation d'un Guide!

Marius Garredi.

(2) 15 cent. pour le port ; 40 cent. si l'on veut que le livre soit recommandé à la poste.

PENSÉES DE J.-B. André GODIN

L'ABSOLU ET LE RELATIF

L'intelligence infinie seule est parfaite, parce qu'elle est l'Absolu ; il suit de là que toute autre intelligence, si puissante qu'on l'imagine, est sujette à erreur. Or, l'erreur conduit à l'œuvre imparfaite et, par conséquent à un mal relatif.

ÉVOLUTION MORALE

Le temps des glorioles individuelles s'efface. Déjà, il n'est plus de vraie gloire que celle basée sur des œuvres utiles à la vie humaine.

SOCIALISME CATHOLIQUE

— SUITE —

Mais il en va tout autrement si, au caractère de personnalité, on joint celui de la nécessité, dont la pensée peut bien faire abstraction, quoiqu'il n'en soit pas séparable en réalité. Et, en effet, conserver l'existence est un devoir imposé à tous les hommes et auquel ils ne peuvent se soustraire sans crime. De ce devoir découle nécessairement le droit de se procurer les choses nécessaires à la subsistance, et que le pauvre ne se procure que moyennant le salaire de son travail. Que le patron et l'ouvrier fassent donc tant et de telles conventions qu'il leur plaira, qu'ils tombent d'accord, notamment, sur le chiffre du salaire, au-dessus de leur libre volonté il est une loi de justice naturelle plus élevée et plus ancienne, à savoir que le salaire ne doit pas être insuffisant à faire subsister l'ouvrier sobre et honnête. Que si, contraint par la nécessité ou poussé par la crainte d'un mal plus grand, il accepte des conditions dures que, d'ailleurs, il ne lui était pas loisible de refuser, parce qu'elles lui sont imposées par le patron ou par celui qui fait l'offre du travail, c'est là subir une violence contre laquelle la justice proteste.

Mais, de peur que, dans ces cas et d'autres analogues, comme en ce qui concerne la journée de travail et les soins de la santé des ouvriers dans les mines, les pouvoirs publics n'interviennent inopportunément, vu surtout la variété des circonstances de temps et de lieux, il sera préférable qu'en principe, la solution en soit réservée aux corporations ou syndicats, ou que l'on recoure à quelque autre moyen de sauvegarder les intérêts des ouvriers même si la cause le réclamait, avec le secours et l'appui de l'Etat.

L'ouvrier qui percevra un salaire assez fort pour parer aisément à ses besoins et à ceux de sa famille, suivra, s'il est sage, le conseil que semble lui donner la nature elle-même : il s'appliquera à être parcimonieux et fera en sorte, par de prudentes épargnes, de se ménager un petit superflu qui lui permette de parvenir un jour à l'acquisition d'un modeste patrimoine. Nous avons vu, en effet, que la question présente ne pouvait recevoir de solution vraiment efficace, si l'on ne commençait pas par poser comme principe fondamental l'inviolabilité de la propriété privée. Il importe donc que les lois favorisent l'esprit de propriété, le réveillent et le développent autant qu'il est possible dans les masses populaires. Ce résultat une fois obtenu, serait la source des plus précieux avantages, et d'abord d'une répartition des biens certainement plus équitable. La violence des révolutions politiques a divisé le corps social en deux classes et a creusé entre elles un immense abîme. D'une part, la toute puissance dans l'opulence, une faction qui, maîtresse absolue de l'industrie et du commerce, détourne le cours des richesses et en fait affluer en elle toutes les sources ; faction, d'ailleurs, qui tient en sa main plus d'un ressort de l'administration publique. De l'autre, la faiblesse dans l'indigence, une multitude, l'âme ulcérée, toujours prête au désordre. Eh bien ! que l'on stimule l'industrieuse activité du peuple par la perspective d'une participation à la propriété du sol, et l'on verrai se combler peu à peu l'abîme qui sépare l'opulence de la misère et s'opérer le rapprochement des deux classes.

En outre, la terre produira toute chose en plus grande abondance, car l'homme est ainsi fait, que la pensée de travailler sur un fonds qui est à lui, redouble son ardeur et son application. Il en vient jusqu'à mettre tout son cœur dans une terre qu'il a cultivée lui-même, qui lui promet, à lui et aux siens, non seulement le strict nécessaire, mais encore une certaine aisance, et chacun voit sans peine les heureux effets de ce redoublement d'activité sur la fécondité de la terre et sur la richesse des nations.

Un troisième avantage sera l'arrêt dans le mouvement d'émigration; nul, en effet, ne consentirait à échanger contre une région étrangère sa patrie et sa terre natale, s'il y trouvait les moyens de mener une vie plus tolérable.

Mais, une condition indispensable pour que tous ces avantages deviennent des réalités, c'est que la propriété privée ne soit pas épuisée par un excès de charges et d'impôts. Ce n'est pas des lois humaines, mais de la nature qu'émane le droit de propriété individuelle ;

l'autorité publique ne peut donc l'abolir ; tout ce qu'elle peut, c'est d'en tempérer l'usage et le concilier avec le bien commun. C'est pourquoi elle agit contre la justice et l'humanité quand, sous le nom d'impôts, elle grève outre mesure les biens des particuliers. »

....

Les observations qui précèdent seront forcément dénuées de tout effet utile.

Les peuples chrétiens demandent davantage, et les gouvernements paraissent disposés à intervenir d'une manière plus efficace.

On voit, en effet, divers gouvernements proposer des assurances obligatoires dont le but serait de garantir aux ouvriers leur avenir et celui de leurs familles.

Le régime d'assistance mutuelle que le fondateur du familistère a appliqué à tous les ouvriers des fonderies de Guise et de Lacken, est susceptible de généralisation. M. Godin a proposé aux Chambres françaises d'organiser partout ce qu'il appelle la mutuallité sociale, et qui n'est que l'extension à tous du système suivi dans ses établissements de France et de Belgique. Ce projet ne peut manquer d'être repris et discuté au Corps législatif ainsi qu'au Sénat. On verra alors qu'elle sera l'attitude du parti catholique. Ses membres pourront donner la mesure de leur sympathie pour la classe ouvrière.

Il y a douze ans, la revue dite la *Religion laïque* (mai 1878) a discuté un système de rentes viagères dont le résultat aurait été, chaque année, de sauver plus de dix mille besoigneux que leur âge allait réduire à la mendicité, et de les convertir en autant de possesseurs viagers d'une rente de 375 francs. Si l'application de ce procédé n'eût pas été différée, à cette heure, les cent vingt mille doyens de l'agriculture et de l'industrie françaises auraient été définitivement arrachés à la misère, sans que les vivants eussent à supporter aucune charge nouvelle.

Le gouvernement français a naguère présenté un projet qui témoigne d'une extrême bienveillance pour la classe ouvrière. Probablement, le mode de création de rentes viagères auquel il s'est arrêté, n'aura pas, malgré la bonne volonté de ses auteurs, l'efficacité qu'ils en attendent. Et, en effet, il faudra, pour profiter des avantages qu'ils offrent, disposer de ressources assez importantes, tandis qu'ils devraient surtout avoir en vue ceux qui, par le fait, n'ont rien pu épargner en vue de la pénurie de la vieillesse.

On peut regretter que les observations ci-dessus transcrites ne s'occupent pas de ces premières manifestations de l'activité gouvernementale et des espérances qu'elles font naître.

L'Eglise n'est pas habituée à ces hardiesses qui, pourtant, se trouvent autorisées par les principes sur lesquels repose sa doctrine.

Elle en est encore à la distinction des classes, tandis que les peuples, plus évangéliques qu'elle, ne connaissent qu'une classe et tendent à obtenir que tout se fasse par association.

Quand il n'y aura plus de salariés qu'à titre exceptionnel, et que tous les ouvriers seront associés ou participants avec les chefs ou directeurs d'industrie, il n'y aura plus de place pour une distinction, il ne restera qu'un ordre de citoyens.

Alors les gouvernants et les administrés ne seront ni plus ni moins les uns que les autres. Les premiers, leur mandat expiré ou leur rôle fini, rentreront dans les rangs des seconds. Ceux qui exerceront les professions dites libérales, ne seront que les premiers entre leurs égaux.

Ce n'est pas demain que cet état de choses sera inauguré, mais il viendra, car le progrès de l'esprit moderne le veut ainsi, et il repose sur des principes qui sont ceux des véritables chrétiens. Il conduira au but en dépit des résistances de son adversaire, l'esprit aristocratique attardé.

Quant à présent, le jeu de la vie et de la mort qui renouvelle les situations terrestres, établit une suffisante égalité. Chacun peut, tour à tour, passer dans chaque classe et préparer la fusion définitive pour le moment où nul ne voudra plus être ni dominateur, ni dominé.

C'est par suite de la même habitude de distinguer les classes, que l'Eglise demande une protection spéciale pour la classe ouvrière et qu'elle voit le suprême remède de la misère dans une législation qui favoriserait l'accession des ouvriers à la propriété foncière.

On accorde que, transitoirement, des mesures spéciales soient prises en faveur d'une classe qui ne peut se défendre suffisamment elle-même ; mais ces mesures deviendront sans

objet dès que toutes distinctions auront été effacées et que l'état d'égalité définitive aura été constitué et consolidé.

C'est aller au rebours du progrès que de vouloir faire entrer les ouvriers dans les rangs des propriétaires, c'est-à-dire des privilégiés. C'est une tendance vaine. Les abus de la propriété doivent disparaître et avec eux les prétendus avantages constitués au détriment de la masse.

Que l'on considère d'ailleurs que les ouvriers d'industrie ne retournent jamais au travail de la terre, et que ce travail lui-même est en partie délaissé. Si l'on trouve des maraîchers, des jardiniers et des vignerons, les laboureurs deviennent rares et les bouviers introuvables. Il est, par suite, possible que, dans un temps donné, il faudra, pour avoir du blé et du pain, recourir à une conscription d'un nouveau genre et convertir l'armée en une réunion de soldats laboureurs qui, tour-à-tour, s'instruiraient en vue de la défense du pays et travailleraient à nourrir leurs concitoyens. Ce sera la meilleure justification du service personnel et obligatoire pour tous.

Ces quelques réflexions suffisent pour démontrer l'inanité des mesures auxquelles, suivant l'Eglise, doit s'arrêter le concours des Etats pour le règlement de la question ouvrière. Tout le monde est d'accord pour faire plus qu'elle ne désire.

Ce que, selon l'Eglise, les patrons et les ouvriers ont à faire en vue de la solution du problème social.

La cinquième partie de l'encyclique *novarum rerum* du 15 mai 1891, porte : « Les maîtres et les ouvriers, eux aussi, peuvent singulièrement aider à la solution par toutes les œuvres propres à soulager efficacement l'indigence et celles susceptibles d'opérer un rapprochement entre les deux classes. De ce nombre sont les sociétés de secours mutuels, les institutions dues à l'initiative privée, qui ont pour but de secourir les ouvriers, ainsi que leurs veuves et leurs orphelins en cas de mort, d'accident ou d'infirmités ; les patronages qui exercent une protection bienfaisante sur les enfants des deux sexes, sur les adolescents et sur les hommes faits. Mais la première place appartient aux corporations ouvrières qui en soi embrassent à peu près toutes les œuvres.

Nos ancêtres éprouvèrent longtemps la bienfaisante influence de ces corporations ; car, tandis que les artisans y trouvaient d'inappréciables avantages, les arts, ainsi qu'une foule de monuments le proclament, les arts y trouvaient un nouveau lustre et une nouvelle vie. Aujourd'hui les générations étant plus cultivées, les mœurs plus policées, les exigences de la vie quotidienne plus nombreuses, il n'est point douteux qu'il ne faille adapter les corporations à de nouvelles conditions. Aussi est-ce avec plaisir que nous voyons se former partout des sociétés de ce genre, soit composées de seuls ouvriers, ou mixtes, réunissant à la fois des ouvriers et des patrons. Il est à désirer qu'elles accroissent leur nombre et l'efficacité de leur action. Bien que nous nous en soyions occupé plus d'une fois, nous voulons exposer ici leur opportunité et leur droit à l'existence, et indiquer comment elles doivent s'organiser et quel doit être leur programme d'action.

L'expérience quotidienne que fait l'homme de l'exiguité de ses forces, l'engage et le pousse à s'adjoindre une coopération étrangère. C'est dans les saintes lettres qu'on lit cette maxime : Il vaut mieux que deux soient ensemble que d'être seuls, car alors ils tirent de l'avantage de leur société; si l'un tombe, l'autre le soutient. Malheur à l'homme seul, car, lorsqu'il sera tombé, il n'aura personne pour le relever; et cette autre : Le frère qui est aidé par son frère est comme une ville forte. De cette propension naturelle, comme d'un même germe, naissent la société civile d'abord, puis, au sein même de celle-ci, d'autres sociétés qui, pour être restreintes et imparfaites, n'en sont pas moins des sociétés véritables. Entre ces petites sociétés et la grande, il y a de profondes différences qui résultent de leur fin prochaine. La fin de la société civile embrasse universellement tous les citoyens, car elle réside dans le bien commun, c'est-à-dire dans un bien auquel tous et chacun ont le droit de participer dans une mesure proportionnelle. C'est pourquoi on l'appelle publique, parce qu'elle réunit les hommes afin d'en faire une nation. Au contraire, les sociétés qui se constituent dans son sein, sont tenues pour privées et le sont en effet, car leur raison d'être est l'utilité particulière et exclusive de leurs membres.

La société privée est celle qui se forme dans un but privé, comme lorsque deux ou trois s'associent pour exercer ensemble le négoce. Or, de ce que les sociétés privées n'ont d'existence qu'au sein de la société civile, dont elles sont comme autant de parties, il ne suit pas, à ne parler qu'en général et à ne considérer que leur nature, qu'il soit au pouvoir de l'Etat de leur donner l'existence. Le droit à l'existence leur a été octroyé par la nature elle-même, et la société civile a été instituée pour protéger le droit naturel et non pour l'anéantir. C'est pourquoi une société civile qui interdirait les sociétés privées, s'attaquerait elle-même, puisque toutes les sociétés publiques et privées tirent leur origine d'un même principe, la naturelle sociabilité de l'homme.

Assurément, il y a des conjonctures qui autorisent les lois à s'opposer à la formation de quelque société de ce genre. Si une société, en vertu même de ses statuts organiques, poursuivait une fin en opposition flagrante avec la probité, avec la justice ou la sécurité de l'Etat, les pouvoirs publics auraient le droit d'en empêcher la formation et, si elle était formée, de la dissoudre. Mais encore faut-il qu'en tout cela ils n'agissent qu'avec une très grande circonspection pour éviter d'empiéter sur les droits des citoyens et de statuer, sous couleur d'utilité publique, quelque chose qui serait désavoué par la raison. Car une loi ne mérite obéissance qu'autant qu'elle est conforme à la droite raison et à la loi éternelle de Dieu.

Ici se présentent à notre esprit les confréries, les congrégations et les ordres religieux de tous genres auxquels l'autorité de l'Eglise et la piété des fidèles avaient donné naissance; quels en furent les fruits de salut pour le genre humain jusqu'à nos jours? L'histoire le dit assez. Considérées simplement par la raison, ces sociétés apparaissent comme fondées dans un but honnête et, conséquemment, comme établies sur le droit naturel ; du côté où elles touchent à la religion, elles ne relèvent que de l'Eglise. Les pouvoirs publics ne peuvent donc légitimement s'arroger sur elles aucun droit, ni s'en attribuer l'administration. Leur office est plutôt de les respecter, de les protéger et, s'il en est besoin, de les défendre ; or, c'est tout l'opposé que, dans ces derniers temps surtout, nous avons été condamnés à voir. Dans beaucoup de pays, l'Etat a porté la main sur ces sociétés et a accumulé à leur égard injustices sur injustices, assujettissement aux lois civiles, privation du droit légitime de personne morale, spoliation des biens. Sur ces biens, l'Eglise avait pourtant ses droits ; chacun des membres avait les siens ; les donateurs qui leur avaient fixé une destination ; ceux enfin qui en retiraient du secours et du soulagement avaient les leurs. Aussi, ne pouvons-nous nous empêcher de déplorer amèrement des spoliations si iniques et si funestes, d'autant plus que l'on frappe les sociétés catholiques dans le temps même où l'on affirme la légalité des sociétés privées, et que l'on refuse à des hommes paisibles et qui n'ont en vue que l'utilité publique, ce qu'on accorde, et certes très largement, à des hommes qui roulent dans leur esprit des desseins funestes à la religion tout à la fois et à l'Etat.

Jamais, assurément, à aucune autre époque, on ne vit une aussi grande multiplicité d'associations de tout genre, surtout d'associations ouvrières. D'où viennent beaucoup d'entre elles, où elles tendent, par quelle voie? Ce n'est pas ici le lieu de le rechercher. Mais c'est une opinion, confirmée par de nombreux indices, qu'elles sont ordinairement gouvernées par des chefs occultes et qu'elles obéissent à un mot d'ordre également hostile au nom chrétien et à la sécurité des nations ; qu'après avoir accaparé toutes les entreprises, s'il se trouve des ouvriers qui se refusent à entrer dans leurs rangs, elles leur font expier ce refus par la misère.

Dans cet état de choses, les ouvriers chrétiens n'ont plus qu'à choisir entre ces deux partis : ou de donner leur nom à des sociétés dont la religion a tout à craindre, ou de s'organiser eux-mêmes et de joindre leurs forces pour pouvoir secouer hardiment un joug si injuste et si intolérable. Qu'il faille opter pour ce dernier parti, y a-t-il des hommes ayant vraiment à cœur d'arracher le souverain bien de l'humanité à un péril imminent, qui puissent, à cet égard, conserver le moindre doute?

(*A suivre*). P.-F. COURTÉPÉE.

Le Gérant, A. CHARLE.